

La grippe pourrait vous fragiliser. Prenez rendez-vous dès maintenant pour vous faire vacciner.

Joliette, le 5 novembre 2021 - La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière est débutée depuis le 1^{er} novembre et la Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière désire rappeler à la population lanaudoise l'importance de se faire vacciner contre la grippe.

Il est toujours temps de prendre rendez-vous

Il n'est pas trop tard pour prendre rendez-vous et les personnes les plus à risque de complications et de décès associés à la grippe sont invitées à se protéger en se faisant vacciner. « Le vaccin contre la grippe constitue la meilleure défense contre ce virus et il est important d'être protégé, pour les personnes à risque. C'est un geste de prévention, gratuit et facilement accessible, qui permet d'éviter des complications importantes », mentionne la directrice de santé publique par intérim, D^{re} Lynda Thibeault.

Offre de vaccination

Il est possible de se faire vacciner dans nos sites de vaccination sur rendez-vous et les équipes mobiles du CISSS se déplaceront dans certaines municipalités de la région pour offrir le vaccin contre la grippe. Profitez du passage des équipes mobiles pour vous faire vacciner près de chez vous. Dans Clic Santé, il est possible de choisir le lieu de vaccination selon le code postal de votre lieu de résidence. La vaccination contre la grippe est également offerte dans plusieurs pharmacies de la région. Il est possible qu'elle vous soit aussi offerte par votre médecin.

Deux options s'offrent à vous pour prendre rendez-vous :

1. **Par Internet** - Visitez le site www.clicsante.ca. Une fois sur le site, sélectionnez le service « Vaccin grippe Influenza », entrez votre code postal et suivez les instructions. À l'aide de ce système de réservation en ligne, vous obtiendrez rapidement un rendez-vous afin de recevoir le vaccin.
2. **Par téléphone** - Composez le **450 755-3737** ou, sans frais, le **1 855 755-3737** du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h ou le samedi et le dimanche, de 8 h 30 à 16 h 30.

Assurez-vous de prendre en note l'heure, la date et le numéro de confirmation du rendez-vous. Enfin, le jour de votre rendez-vous, apportez votre carte d'assurance-maladie.

Vacciner les personnes les plus à risque : la priorité

Les clientèles ciblées pour recevoir le vaccin sont les suivantes :

- Personnes de 6 mois et plus **atteintes de maladies chroniques** (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de la grossesse);
- Personnes âgées de **75 ans et plus**;

- Femmes **enceintes** aux 2^e et 3^e trimestres de grossesse;
- **Aidants naturels ou proches** résidant avec des personnes à risque ou avec des bébés de moins de 6 mois;
- **Travailleurs de la santé**, particulièrement ceux donnant des soins directs aux usagers en centre hospitalier et en CHSLD.

Il est à noter que la vaccination contre la grippe n'est plus recommandée pour les personnes en bonne santé de 60 à 74 ans et les enfants âgés entre 6 et 23 mois. Toutefois, si ces personnes désirent être vaccinées, le vaccin leur sera offert gratuitement.

Rappelons que la vaccination contre la grippe saisonnière ne vous protège pas contre la COVID-19 et qu'il est toujours important d'être vacciné contre cette maladie également. Il est possible de prendre rendez-vous pour ce vaccin. Les deux vaccins peuvent être administrés simultanément.

Pour plus d'informations, concernant la vaccination contre la grippe saisonnière, visitez le www.quebec.ca/sante.

– 30 –

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière